

RÉPUBLIQUE FRANCAISEDÉPARTEMENT DES
HAUTES PYRENEES**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Haute Vallée d'Aure**

SÉANCE DU 17 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au comité syndical : 16
 En exercice : 16
 Présents : 14
 Absents : 2
 Procuration : 0
 Qui ont pris part à la
 délibération : 14

L'an 2026 le 17 avril, à 13 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis RICARD.

Présents : Mrs Louis RICARD, Jean PAUCIS, Jérôme VALENCIAN, André DUBAN, Mehdi LAKCHIRI, Didier BRUN, Jean-Michel MARIA, Jean-Mathieu NOGUERO, Mmes Ombeline PEREZ, Nathalie ALBERT, Martine ESQUIVE, Edwige MIEYAN, Agnès SANTOLARIA et Laure CORREGE.

Absents : Mrs Michel BESSONE et Gérard SOULANS

Absents excusés :

Date de la convocation :

03/04/2026

Date d'affichage :

03/04/2026

A été désigné secrétaire de séance : Mme Nathalie ALBERT

Objet de la délibération :

Fixation du nombre de Vice-Président(e)s

Monsieur le Président indique que :

« L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Président(e)s et éventuellement d'un ou de plusieurs autres membres ».

En application de cet article et de l'article 5 des statuts du Syndicat d'Assainissement, l'organe délibérant détermine le nombre de Vice-Présidents sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant.

En application de ces dispositions, le Président propose de fixer à 4 (Quatre) le nombre de Vice-Président(e)s.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture le,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents fixe le nombre de Vice-Président(e)s à 4 (Quatre).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Louis RICARD

Le Secrétaire de séance

Nathalie ALBERT

065-256501057-20260417-Del-C010-DE
 Date de réception préfecture : 20/04/2026

Délibération N° 10-04-2026

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA HAUTE VALLEE D'AURE**

Promenade du Bernet
 65170 / 01115 AURE